



Accident de travail, conflit

Par **juliendu73**, le **27/11/2011 à 21:13**

bonsoir a tous,

alors voici les dernières nouvelles...

(je rappel juste que l'accident à eu lieu le 14/10/2011 à 8h30, phalange du majeur arraché, personne n'a appelé les secours, chef de chantier secouriste présent sur les lieux, accompagner à pieds a une permanence ou les soins n'ont pu être donné, conduit en taxi aux urgences pr une greffe, 11h la boite n'est tjs pas au courant. une semaine plus tard l'inspection des accidents de chantier tjs pas au courant, 3 semaine après l'accident le client ne le savait tjs pas...)

j'ai été convoqué au siège de ma boite le 22/11/2011 pour enfin lire le rapport d'enquête et avoir des explications.

enquête fausse, adresse chantier erroné, ils disent que les premiers soins ont été donné par le chef de chantier (alors qu'il m'a juste indiquer "va a pied a la permanence médicale"), pour eux j'ai une coupure, je n'ai pas eu de perte de sang (pourtant j'ai eu un arrachement de doigt!!!), il font un croquis faux car le camion que je déchargeais était en pente de 10% et en dévers puisqu'à cheval sur le trottoir et eux le dessine à plat, disent que j'ai mis mon majeur gauche dans un crochet ce qui m'aurait provoquer mes blessures alors que mon doigt ne rentre pas dedans physiquement et de plus n'était pas du tout à cette endroit.

bref que du bonheur. de plus on me soutien que mon accident nécessitait pas les secours

qu'en pensez vous?
que dois-je faire?